

**RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2023
EN VUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SFDE
à Strasbourg, le 10 octobre 2024**

Par Jérôme Fromageau – Président de la SFDE

I. RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trois séances du Conseil d'administration en visioconférence : ont été organisées le 27 février le 27 mars et le 9 octobre.

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 30 novembre à Amiens. Vingt-deux membres ont participé aux débats qui ont mis en avant l'activité scientifique dense et la bonne santé financière de la SFDE. Les différents rapports ont été adoptés (rapport moral du président, rapport du trésorier) et les comptes 2022 ont été approuvés.

II. COLLOQUE NATIONAL DE LA SFDE 2023

Le colloque national de la SFDE s'est tenu à Amiens les 30 novembre et 1^{er} décembre sur le thème : « **Les transitions agricoles : quelle place pour le droit ?** » et a été organisé par l'Université de Picardie Jules Verne et le Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique Épistémologie & Sciences Sociales (CURAPP-ESS) sous la responsabilité scientifique de Marine FLEURY et Florence JAMAY. Les actes du colloque seront publiés dans le numéro spécial 2024 de la *RJE*.

III. COLLOQUE NATIONAL DE LA SFDE 2024

Le 27 mars, le conseil d'administration de la SFDE a accepté la proposition de la SFDE Est d'organiser un colloque exceptionnel à l'occasion des 50 ans de la SFDE en 2024 : « **Le droit en anthropocène : questionnement du droit de l'environnement au regard des droits de la nature** ». La SFDE ayant son siège social à l'Université de Strasbourg depuis 1974, il allait de soi que le colloque anniversaire puisse s'y dérouler.

IV. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES PARRAINÉS

Le parrainage de la SFDE est régulièrement sollicité par des associations, grandes écoles, laboratoires et centres de recherche, organisations professionnelles, sections régionales de la SFDE, universités. En 2023, les manifestations parrainées ont témoigné d'une intense activité

scientifique dans le réseau des partenaires de la SFDE. Les membres de la SFDE y prennent une part importante.

- 23 janvier : « **Quelle place pour le droit des contrats dans la responsabilité sociétale des entreprises ?** », conférence de Morgane TIREL, maître de conférences en droit privé, dans le cadre des « **Rencontres de droit privé et économique de l'environnement** » organisées à la faculté de droit de Nice par Grégoire Leray et Jennifer Bardy.
- 1^{er} février : **Session 6 « Laboratoire d'innovations juridiques : les procès climatiques d'Amérique du Sud »** du Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » du programme ANR PROCLIMEX et du programme ALCOM (en ligne).
- 20 février : Workshop « **Quelle place pour la santé animale dans l'approche *One Health* ?** », Université de Limoges, avec le soutien de la Fédération de recherche en environnement et développement durable (FR CNRS 3097).
- 27 au 29 avril : « **La mer : la plus grande scène de crime(s) au monde. Le cas de la criminalité environnementale** », colloque organisé par La Rochelle Université (UMR CNRS LIENSs) conjointement avec l'association du Réseau des Procureurs Européens pour l'Environnement.
- 23 mai : **Session 7 – Fabrique des actions locales contre les « projets climaticides »** du Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » du programme ANR PROCLIMEX (en ligne).
- 6 juin : **Session 8 « Actualité sur la recherche et les contentieux climatiques de France »** du Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » du programme ANR PROCLIMEX (en ligne).
- 13 juin : **Session 9 « Les enseignements du contentieux climatique canadien »** du Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » du programme ANR PROCLIMEX (en ligne).
- 5 juillet : « **Le juge et le devoir de vigilance** », colloque organisé par Pauline Abadie et Grégoire LERAY dans l'antenne parisienne de l'Ecole Nationale de la Magistrature.
- 27-28-29 septembre : « **Défendre la nature de 1923 à aujourd'hui** », colloque-centenaire du 1^{er} Congrès international de protection de la nature, organisé par la Société nationale de protection de la nature et l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, en association avec de nombreux partenaires académiques et institutionnels, au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris.
- 19 octobre : « **La consécration internationale du droit de l'homme à l'environnement** », colloque international organisé par le Groupe de Recherche en Géopolitique et Sécurité globale de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Marrakech, en collaboration avec le CIDCE, la Faculté de Droit et des Sciences Économiques – Limoges, la SFDE et la Commission mondiale de droit de l'environnement de l'UICN. Cette manifestation qui devait être reportée début février 2024 à la suite du tremblement de terre qui a frappé la région de Marrakech n'a toujours pas été programmée.
- 23 novembre : « **L'insécurité environnementale** », colloque organisé par Éric NAIM-GESBERT avec Margaux FRAYSSINET et Marine VEREL, Université Toulouse Capitole.
- 1^{er} décembre : Side event COP 28, « **La Justice climatique peut-elle améliorer la lutte contre les vulnérabilités climatiques ? Bilan et perspectives du Mécanisme de pertes et préjudices** », à Sciences Po Paris, co-organisé par le GDR ClimaLex et l'axe Politiques Environnementales du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) de Sciences Po.

- 9 décembre : « **Le climat : la justice pour quoi faire ?** », colloque organisé par l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale à l'Université Panthéon Sorbonne.
- 11-12 décembre : « **Le Droit : une arme au service du vivant ? Plaidoyers et contentieux stratégiques** », colloque organisé par Christel COURNIL et Anne Sophie DENOLLE, Université de Rouen -Science Po Toulouse.
- L'Institut d'Etude de Droit Public de l'Université Paris-Saclay et la SFDE Ile-de-France ont créé un cycle de conférences en 2023/2024 relatif à la "Rareté" et ont décidé de se focaliser sur la "**Rareté de l'eau**" (première conférence le 27 septembre 2023, puis le 18 octobre puis une par mois jusqu'au mois de mars).

V. LES PRIX

PRIX DE THÈSE ÉDITION 2023

12 thèses ont été reçues et évaluées.

23 rapporteurs ont été mobilisés pour soutenir cette édition.

Premier prix : Melkide HOSSOU, *Les influences réciproques du droit administratif et du droit de l'environnement au Bénin, au Sénégal et en France : contribution à l'étude des dynamiques contemporaines du droit*, sous la co-direction de Philippe BILLET et Epiphane SOHOUENOU, Université Jean Moulin Lyon 3, 2021.

Deuxième prix : Sessinou Emile HOUEDANOU, *Droit international des aquifères transfrontières : Perspectives et opportunités de la coopération mutualisée du système aquifère de l'Ullemeden et de Taoudéni-Tanezrouft*, sous la co-direction de Paule HALLEY et Jochen SOHNLE, Université Laval, 2021.

Prix spécial : Ivano ALOGNA, *La circulation des modèles juridiques dans le domaine de l'environnement : Vers un droit global de l'environnement*, sous la direction de François-Guy TREBULLE, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2022.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu lors de l'Assemblée générale à Amiens jeudi 30 novembre en présence des marraine et parrains des prix :

Parrain du Premier prix : Jean-Marie BRETON, Professeur émérite, Université des Antilles Trésorier de la SFDE.

Marraine du Deuxième prix : Hélène TRUDEAU, Avocate et Professeure, Faculté de droit, Université de Montréal, Québec, Canada (en visio).

Parrain du Prix spécial : Gilles MARTIN, Professeur émérite, Université de Nice. La prochaine édition du Prix de thèse aura lieu en 2025 à l'occasion du colloque annuel de la SFDE.

PRIX DU MEILLEUR MÉMOIRE ÉDITION 2023

Pour l'édition 2023 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 de la SFDE, nous avons reçu et évalué 19 mémoires ; 37 rapporteurs ont été mobilisés.

Le jury a décidé de décerner quatre Prix : un Premier prix, un Deuxième prix et deux Prix pour le Prix spécial. Ce dernier est destiné à récompenser un travail de qualité mais particulièrement innovant et donc avec une véritable prise de risque scientifique.

- **Premier Prix** : Clémence CANTIN, *La protection de l'environnement dans les accords internationaux d'investissement*, sous la direction d'Antony TAILLEFAIT, Université d'Angers ;

- **Deuxième Prix** : Anna PEDRAJAS, *L'appréhension des injections d'aérosols stratosphériques par le droit international public*, sous la direction de Pascale RICARD, Université Jean Moulin-Lyon 3 ;

- **Pour le prix spécial** :

Charline GILLOT, *Lutter contre les pollutions, sanctionner les pollueurs, réparer les dommages : étude comparative sur le contentieux anti-PFAS en Europe et aux États-Unis*, sous la direction de Tom DREVARD, Université Jean Moulin, Lyon 3,

et

Pol REVERT LOOSVELDT, *The EU Taxonomy regulation and the Soil Health Law, The role of sustainable investments for agricultural soil health*, sous la direction d'Alexandra LANGLAIS, Université de Strasbourg.

Les mémoires sont en ligne sur le site web de la SFDE.

VI. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Parution en mai 2023 du numéro spécial 2022 de la *RJE* consacré à la publication des actes du colloque national 2021 organisé par la SFDE Aquitaine à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux, les 27, 28 et 29 octobre 2021 : « **Les communs en droit de l'environnement** », sous la responsabilité scientifique de Alexandre ZABALZA, professeur de droit privé, Université de Bordeaux, Institut de Sciences Criminelles et de la Justice et Hubert DELZANGLES, professeur de droit public, Sciences-Po Bordeaux, Centre de recherches et de documentation en droit européen et international (CRDEI).

Le numéro 3/2023 de la *RJE* a publié un dossier spécial intitulé « **La lutte contre la délinquance environnementale : défis et perspectives pour les acteurs de la justice** », sous la responsabilité scientifique de Corinne ROBACZEWSKI, professeure de droit privé, Université de Lille – Centre de Recherche Droits et Perspectives du Droit (CRDP).

Le numéro 4/2023 de la *RJE* a comporté quant à lui un dossier spécial sur « **Le Pacte vert pour l'Europe : nouvelle rose des vents des politiques de l'union européenne** », sous la responsabilité de Benoît BLOTTIN, Maître de conférences et de Laurent FONBAUSTIER, professeur de droit public, tous deux membres de Institut d'Études de Droit Public (EA 2715) à Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Saclay.

Le numéro spécial 2023 de la *RJE* consacré à la publication des actes du colloque national 2022 organisé par la SFDE Ile-de-France en partenariat avec PEGASE – programme ITTECOP à la Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Saclay, les 20 et 21 octobre 2022 sur le thème « **L'évaluation environnementale, face à l'impératif écologique** » est paru en mars 2024.

Le compte Twitter de la Revue, animé par Blanche LORMETEAU et Rémi RADIGUET qui communiquent à la fois des informations sur les numéros de la revue et sur le droit de

l'environnement, a été fermé. À la suite des dérives récentes constatées de X, l'Assemblée générale réunie à Amiens le 30 novembre a pris cette décision, comme de nombreuses autres instances scientifiques l'ont déjà fait.

VII. LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

La SFDE entretient des relations suivies avec des structures partenaires.

- **CAP Nature et Biodiversité**

Mars : Participation de la SFDE au « Crash-test de la Stratégie Nationale Biodiversité : 20 Questions-clés des ONG pour évaluer l'ambition de la SNB ».

7 septembre : Réunion des responsables des associations membres de CAP Nature Biodiversité avec la Secrétaire d'État à la biodiversité. Agnès MICHELOT représentait la SFDE.

- **CREDESPO**

Juin : Sollicitation du CREDESPO, Université de Bourgogne, pour que la SFDE porte la demande de subvention présentée par ce centre de recherche pour son projet scientifique sur l'exécution des décisions en matière environnementale auprès de la Fondation Maison Colin Seguin.

- **Collège des sociétés savantes**

Le Collège des Sociétés Savantes Académiques de France est une association régie par la loi de 1901, dont l'assemblée générale constitutive s'est tenue le 6 février 2021. Le siège social de l'association est à l'École Normale Supérieure de Rennes. La SFDE est pour le moment la seule société savante de juristes membre du collège. La SFDE a été invitée à adhérer au Collège des sociétés savantes en 2021.

Septembre : proposition de texte du CA du Collège des sociétés savantes intitulé « Réflexions sur le rôle et les missions d'un Conseiller Scientifique Gouvernemental » écrit dans la foulée de la publication du Rapport de la mission sur l'écosystème de la recherche et de l'innovation dirigée par Philippe Gillet.

- **France Nature Environnement (FNE) :**

Selon la disponibilité de ses représentants, la SFDE participe à différentes réunions : en 2023, lors de l'Assemblée générale les 9 et 10 juin à Angers.

- **Agrément national de la SFDE**

11 mai : Renouvellement, à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour une nouvelle période de 5 années, de notre agrément au niveau national confirmé par l'arrêté du 11 mai 2023 portant publication de la liste des associations agréées au titre de la protection de l'environnement dans le cadre national.

- **Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires**

24 avril : entretien entre Jérôme FROMAGEAU et Olivier FUCHS, Directeur des affaires juridiques.

7 septembre : rencontre de CAP Nature et Biodiversité avec la Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la Biodiversité (Agnès MICHELOT pour la SFDE).

- **Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique**

2 mai : Participation de la SFDE à une rencontre entre Alliance Santé Biodiversité et M. Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

- **Parlement :**

17 mai : Présentation par Agnès MICHELOT du projet de texte législatif « Une seule santé » à la nouvelle présidente du Groupe Santé Environnement (GSE) Mme la députée Anne Cécile VIOLLAND.

- **Une seule santé**

Tout au long de l'année 2023, Agnès MICHELOT et Michel DUROUSSEAU ont participé à de nombreux échanges avec les autres structures membres de l'Alliance Santé Biodiversité (ASB) au sein du Groupe de travail « Une seule santé ». L'année a été marquée par le chantier du volet réglementaire après le volet législatif en 2022.

27 juin: Séminaire de (ASB) à Paris, à la Maison des Vétérinaires: interventions de Michel DUROUSSEAU et de Justine GENEVAIS, « Volet réglementaire, les propositions de la SFDE ; contribution à la réflexion sur la stratégie de l'ASB ».

28 juin : Journée des correspondants PRSE organisée par les ministères de l'Écologie, de l'Agriculture, de la Santé consacrée à la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » par les administrations territoriales régionales, à Paris : conférence introductive « Les compétences des services déconcentrés et des conseils régionaux » par Michel DUROUSSEAU et Justine GENEVAIS (SFDE/Alliance Santé Biodiversité).

28 novembre : dernière réunion de validation de notre projet au sein de l'Alliance : le projet a été adopté à l'unanimité.

- **Comité français de l'UICN**

Le Comité français de l'UICN a organisé son dernier Congrès français de la nature, le mardi 14 novembre 2023 après-midi (14h-17h30) au Théâtre de Fontainebleau, dans le cadre de la célébration des 75 ans de l'UICN, M. DUROUSSEAU et J. FROMAGEAU y ont assisté. A cette occasion, les membres du Comité français de l'UICN, qui regroupe les principaux acteurs de la biodiversité en France, ont plaidé pour des prises de position fortes en faveur de la biodiversité et ont co-signé une tribune.

Le Comité français de l'UICN souhaite réaliser une brochure sur Une seule santé, dans le cadre de l'Alliance Santé Biodiversité.

- **Université de Strasbourg**

12 juin : rencontre d'une délégation de la SFDE nationale et de la SFDE Est (Jérôme FROMAGEAU, Michel DUROUSSEAU, Marie-Pierre CAMPROUX, Vincent TISSOT, Marine SUILS-PORTE) avec Laurent SCHMITT, Vice- président Développement durable et Responsabilité sociétale, Université de Strasbourg : présentation du projet du colloque de 2024 sur les 50 ans de la SFDE.

9 novembre : Rencontre entre Michel DUROUSSEAU et Laurence RENARD avec Cécile DALLOZ (Vice-présidence Relations avec le monde socio-économique et valorisation en charge des AOT) en vue du renouvellement de la convention d'autorisation d'occupation temporaire des locaux siège de la SFDE.

23 novembre : Rencontre entre Michel DUROUSSEAU et Michel de MATHELIN, Vice-président Relations avec le monde socio-économique et valorisation puis signature courant décembre de l'avenant renouvelant la convention d'occupation temporaire pour une période de 2 ans.

VIII. DIVERS

- **Accueil de stagiaires/masters**

3 avril -18 juillet : Stage de Justine GENEVAIS, étudiante en M2 Droit de l'environnement et de l'urbanisme, Université de Limoges : contribution à la rédaction du volet réglementaire du projet de loi Une seule santé (dir. A. Michelot et M. Durousseau).

Ce stage a bénéficié du soutien de Humanité & Biodiversité dans le cadre d'un partenariat Une seule santé avec la SFDE.

3 avril au 12 mai : Stage d'Anthoine DAYRAS, étudiant en M1 Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme, Université de Limoges : préparation des aspects logistiques du colloque 2024, contribution à la mise en forme du prochain n° de la RJE (dir. M. Suils-Porte, M.-P. Camproux, L. Renard).

- **Fonds d'archives de la SFDE**

28 juin : entretien à Strasbourg de Jérôme FROMAGEAU avec Magali DREYFUS (chargée de recherche CNRS - CERAPS (UMR 8026) - Université de Lille), dans le cadre d'un travail de recherche sur l'évolution de la discipline du droit de l'environnement en France et à l'étranger. A ce titre, La chercheuse a pu consulter à différentes reprises les archives de la SFDE au siège à Strasbourg.

- **CIDCE**

Le CIDCE soutient activement l'élaboration d'une convention mondiale visant à prévenir, combattre et éradiquer toute forme de pollution par les plastiques des milieux terrestres, atmosphériques et aquatiques, dont les écosystèmes marins. Au terme d'une série de réunions tenues de février à mai 2023, un groupe de travail du CIDCE a formulé un ensemble de propositions abordant successivement les questions suivantes : (i) préambule ; (ii) objectifs, définitions et champ d'application ; (iii) principes et obligations fondamentales ; (iv) production, utilisation et déchets ; (v) commerce, contrôle, traçabilité et zones franches de plastiques ; (vi) information, éducation, coopération et mise en œuvre.

- **Mécénat**

Entretien le 5 octobre de Simon JOLIVET avec Mme Laure ALONSO (cabinet Telos Impact), un cabinet qui conseille des philanthropes et mécènes dans leurs donations (aussi bien fondations familiales que d'entreprise). Le cabinet avait un client qui souhaitait réaliser des investissements philanthropiques dans le domaine de la protection de l'environnement, mais n'avait pas encore de stratégie structurée. Telos a réalisé une présélection d'une vingtaine d'associations, dont la SFDE, pour mieux connaître ce qu'elles font. Telos a fait un rapport à son client après avoir rencontré les associations, afin qu'il puisse choisir en connaissance de cause avec quelle(s) association(s) il souhaite s'engager.

- **OFB**

8 novembre : Isabelle MICHALLET a représenté la SFDE à une réunion relative à l'intégration du droit dans la stratégie IPBES de l'OFB.